

À l'intérieur

Éducation de
base : le rôle des
parents et du
secteur privé

Pages 4-5

Réaliser l'EPT
grâce à la gratuité
scolaire

Pages 6-7

Les enjeux des
politiques de
gratuité

Page 8

Les voies du
financement
innovant

Pages 10-11

Saisir
l'opportunité des
financements
innovants

Page 12

Publications de
l'IIEP

Page 16

Financer l'éducation : une équation complexe



Les défis structurels
exigent une réponse à
long terme

Serge Peano ▲ IIEP
s.peano@iiep.unesco.org

Quelles sont les meilleures stratégies pour offrir un cycle complet d'enseignement de base ? Comment développer la formation secondaire et supérieure ? Comment améliorer la qualité des services éducatifs à tous les niveaux ? Tous les pays ont eu un jour à répondre à ces questions, avec plus ou moins de succès.

En effet, assurer un enseignement de qualité à un grand nombre d'enfants suppose

la mobilisation de moyens humains, matériels et financiers considérables. En consacrant 6 à 7 % de leur richesse nationale à l'éducation, les pays développés de l'OCDE peuvent offrir à leurs jeunes, en moyenne, 15 à 18 années de scolarisation de bonne qualité.

La problématique est tout autre dans les pays en développement, qui sont encore loin de pouvoir proposer autant d'années d'études.

Dans ces pays, la démographie galopante accroît lourdement les besoins, tandis que la faiblesse de la base fiscale limite les ressources financières publiques.

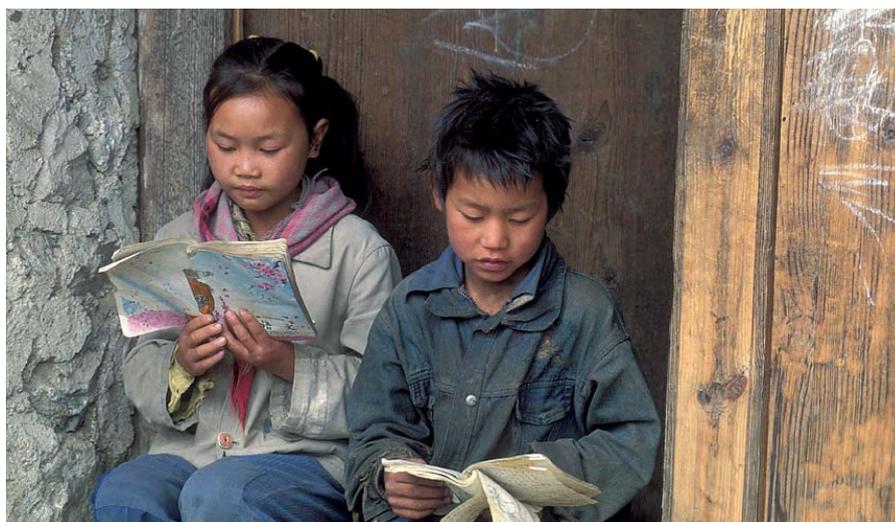
Une pression démographique qui démultiplie les besoins

En 2010, selon les chiffres des Nations Unies (voir tableau ci-dessous), l'Afrique subsaharienne a enregistré la croissance démographique la plus forte du globe, avec un taux de 2,3 % (et les projections ne prévoient aucun ralentissement). La proportion très importante de jeunes de moins de 15 ans, qui représentent 42 % de la population, traduit cette tendance. A contrario, la croissance démographique de l'Europe est la plus faible, avec seulement 15 % de jeunes de moins de 15 ans.

Sur le plan économique, si l'on compare le nombre d'enfants à celui des adultes actifs – qui sont censés produire la richesse et supporter la charge des plus jeunes, notamment pour leur éducation – les chiffres sont particulièrement révélateurs (voir tableau ci-dessous). Les taux de dépendance mettent ainsi en évidence les différences de contextes et de défis à relever entre régions. En Europe, 23 jeunes de moins de 15 ans dépendent de 100 adultes de 15 à 64 ans. En Afrique subsaharienne, ce ratio culmine à 78 ! Ainsi, on comprend mieux l'énorme besoin de financement de l'éducation des jeunes dans ces pays et la charge économique qu'il représente pour les actifs.

Une éducation tributaire des revenus de l'État

La capacité des États à mobiliser des ressources internes pour financer les services collectifs, notamment éducatifs, est également en cause. À l'exception des pays dotés en ressources naturelles, dont l'exploitation permet de générer des revenus publics, peu d'États sont en mesure de mobiliser une base fiscale suffisante. Selon le Fonds monétaire international,



© World Bank / Curt Carnemark

en 2010, la moitié des pays d'Afrique subsaharienne ont produit des ressources domestiques représentant entre 10 et 20 % de leur produit intérieur brut (PIB). Même en consacrant un cinquième ou un quart de ces ressources à l'éducation, ces pays ne sont pas en mesure de financer totalement les besoins éducatifs de toute leur population. Les ajustements inévitables sont bien connus : un nombre moyen d'années d'études limité et des conditions de scolarisation et d'encadrement dégradées.

Les pistes de réflexion

De nombreux pays ont instauré la gratuité scolaire pour alléger les charges financières des familles qui pouvaient, dans certains cas, contribuer jusqu'à 30 % aux dépenses d'éducation. Les études ont en effet montré que les contributions des ménages au

financement de l'éducation constituaient un frein à la scolarisation des enfants des familles les plus modestes et un obstacle à la réalisation des objectifs de scolarisation universelle.

D'autres stratégies sont aussi nécessaires pour faire face aux contraintes démographiques et financières qui se posent à de nombreux pays. Faire appel au secteur privé, aux partenariats, aux financements innovants sont des alternatives souvent citées à court et moyen termes.

Mais, pour financer suffisamment les services d'éducation, les États doivent surmonter leurs difficultés structurelles. La solution passe par un ralentissement de la démographie, une croissance économique soutenue et un élargissement de la base fiscale, objectifs qui ne peuvent être atteints qu'à très long terme. ■

La population dans le monde en 2010 et les taux de dépendance

	Population (en millions)	Taux de croissance (en %)	% des moins de 15 ans	Taux de dépendance pour 100 adultes âgés de 15 à 64 ans	
				0-14 ans	65 ans et plus
Monde	6 909	1.1%	26.9%	41	12
Afrique <i>dont Afrique subsaharienne</i>	1 033 863	2.2% 2.3%	40.3% 42.3%	71 78	6 6
Amérique latine et Caraïbes		1.0%	27.7%	42	11
Amérique du Nord	352	0.9%	19.8%	30	19
Asie	4 167	1.1%	26.2%	39	10
Europe	733	0.0%	15.4%	23	24

Source: Nations Unies, Département des affaires économiques et sociales, Division Population, Base de données des perspectives de la population mondiale (<http://esa.un.org/unpp/>)

Financer l'éducation : une équation complexe	1
Éditorial : Financer l'éducation : une nécessité impérieuse... au regard des récents événements	3
Éducation de base : le rôle des parents et du secteur privé	4
Le rôle essentiel des parents	5
Réaliser l'EPT grâce à la gratuité scolaire	6
Comment la République démocratique populaire lao soulage les familles les plus pauvres	7
Les enjeux des politiques de gratuité	8
Le retour de la centralisation : l'expérience de la Chine	9
Les voies du financement innovant	10
Saisir l'opportunité des financements innovants	12
Les nouvelles modalités de coopération dans l'aide au secteur éducatif	13
Webinaire 2010 : l'intégration des TIC dans l'éducation, les modèles 1:1	13
Renforcer les capacités par la formation à distance	14
Programme d'activités	15
Réunion SACMEQ-PASEC sur la qualité de l'éducation en Afrique	15
Publications de l'IIPE	16



Imprimé sur papier recyclé

La *Lettre d'information de l'IIPE* est publiée trois fois par an en anglais, en espagnol et en français, et deux fois par an en russe.

Les articles peuvent être reproduits sans autorisation préalable, à condition que la source soit citée.

Les appellations employées dans ce document n'impliquent aucune prise de position de la part de l'UNESCO ou de l'IIPE quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant à leurs frontières ou limites.

Toute correspondance doit être adressée au :
Rédacteur en chef

Institut international de planification
de l'éducation (IIPE-UNESCO)
7-9 rue Eugène Delacroix,
75116 Paris, France

Tél : +33.1.45.03.77.00 Fax : +33.1.40.72.83.66
newsletter@iiep.unesco.org
www.iiep.unesco.org



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



Institut international de
planification de l'éducation

Financer l'éducation : une nécessité impérieuse... au regard des récents événements

Lorsque la crise économique a commencé à s'étendre en 2009, beaucoup ont craint une réduction de l'aide internationale au développement de l'éducation. Deux ans plus tard, certains pays donateurs ont effectivement baissé le niveau de leur aide quand d'autres ont choisi de ne plus soutenir l'éducation. Ces décisions sont extrêmement préoccupantes. Très tôt, l'IIPE a plaidé pour une augmentation des investissements dans l'éducation qu'il juge essentiels pour la relance économique et pour protéger les plus pauvres et les plus vulnérables (voir *Lettre d'information* de l'IIPE, n° 2, mai-août 2009, « L'éducation et la crise économique »). Les événements récents dans les pays arabes et les conclusions du *Rapport mondial de suivi sur l'EPT* (mars 2011), consacré aux conflits armés, incitent à réitérer cet appel : la communauté internationale doit considérer l'éducation comme un instrument indispensable pour atténuer l'impact des conflits et surmonter les difficultés.

L'instabilité actuelle dans les pays arabes rappelle qu'il faut de toute urgence apaiser le désespoir engendré par le chômage, la pauvreté, la marginalisation, l'exclusion, le non-respect des droits humains et les conflits. Les gouvernements ne peuvent plus se contenter de vaines promesses d'une vie meilleure. Ils doivent désormais les concrétiser.

Les jeunes qui ont pris la tête des cortèges réclament davantage d'emplois. Selon la Banque mondiale, les pays du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord (MENA) devront créer quelque 100 millions d'emplois d'ici à 2020 pour éradiquer le chômage. L'économie mondiale étant désormais celle du savoir, il serait impossible de créer autant d'emplois sans offrir une éducation de qualité à tous les enfants, ainsi que des programmes de formation professionnelle aux jeunes.

Les manifestants revendiquent davantage de droits et de privilèges (participation et démocratisation accrues, gouvernance plus efficace et plus transparente, ordre constitutionnel et équité sociale), et réclament des programmes d'éducation formels et non formels, centrés sur les compétences pour la vie courante, la responsabilisation des citoyens, mais aussi le renforcement des capacités institutionnelles pour améliorer la gestion et conforter les systèmes de gouvernance.

Si les donateurs baissent le niveau de leur engagement en faveur de l'éducation et de la réalisation de l'EPT, la plupart des pays en développement seront dans l'incapacité de relever ces immenses défis. Cette nouvelle déception pourrait transformer des protestations pacifiques en conflits violents et armés.

Les travaux de l'IIPE sur le financement de l'éducation et l'acquisition de compétences par la formation secondaire et post-secondaire peuvent nourrir utilement le dialogue politique dans les États membres de l'UNESCO et chez les partenaires du développement. Ils peuvent aussi enclencher un « cercle vertueux » permettant le retour à la stabilité économique et politique. Par son approche de la planification sectorielle – qui s'attache à la participation de tous, à tous les niveaux, jusque dans les écoles et au sein des communautés –, l'IIPE continuera de plaider pour l'autonomisation, la démocratisation et l'atténuation des conflits. ■



Éducation de base : le rôle des parents et du secteur privé

L'État doit rester le pilote pour offrir une éducation publique de qualité pour tous

Serge Péano ▲ IIEP
s.peano@iiep.unesco.org

Partenariats et « financements innovants » font partie des politiques de gratuité scolaire. Quels sont les vrais enjeux pour les décideurs ? Quel impact ont-ils sur la gouvernance de l'éducation ? Quels acteurs faut-il impliquer et dans quel rôle ? Le dernier Forum des politiques éducatives de l'IIEP¹ a examiné les tendances actuelles du financement de l'éducation et formulé des propositions sur la mise en oeuvre de partenariats dans ce domaine.

Le rôle incontournable des familles

Les statistiques sur les dépenses d'éducation des ménages sont rares, mais les études disponibles montrent clairement que, dans les pays en

développement, les familles constituent le premier partenaire des États pour le financement de l'éducation. Leurs contributions aux frais de scolarité et aux autres coûts liés à la scolarisation représentent près de 30 % de la dépense totale. Les familles sont aussi très réactives aux évolutions des coûts de l'éducation, même pour le primaire. L'introduction de frais scolaires se traduit souvent par une stagnation de la scolarisation, tandis que les mesures d'abolition entraînent une hausse massive des inscriptions.

Alléger la charge des familles semble donc être un levier d'action efficace pour les politiques visant à augmenter la scolarisation. Plusieurs dispositifs ont déjà fait leur preuve : l'abolition des frais pour tous les élèves (frais de scolarité, associations de parents, livres scolaires) ou les mesures ciblant les plus pauvres et les zones défavorisées (bourses, repas scolaires, transport, fournitures, allocations pour compenser les coûts d'opportunité du travail des enfants).

Mais des mécanismes de compensation financière sont nécessaires. Si les associations de parents se désengagent ou si les versements des subventions aux écoles sont en retard, les familles seront à nouveau mises à contribution.

Enseignement privé : le risque d'une éducation à deux vitesses

L'enseignement privé prend diverses formes qui peuvent coexister en fonction du contexte historique et socio-économique des pays : à but lucratif ou non, avec ou sans dimension religieuse, d'initiative individuelle, collective, voire communautaire, prospère ou en situation de précarité, avec une clientèle très segmentée du point de vue géographique, social et économique. Mais l'enseignement privé semble surtout se développer dans sa forme la plus commerciale, ciblant les classes moyennes urbaines.

Chaque contexte expose ses problèmes d'assurance qualité et de comparaison entre écoles publiques et privées. Mais, dans l'ensemble, les politiques éducatives doivent tenir compte du secteur privé et de sa contribution à la scolarisation des jeunes. Par exemple, l'enseignement préscolaire est un niveau pour lequel l'investissement privé devrait être encouragé.

¹ Voir *Lettre d'information de l'IIEP*, n° 3 – septembre-décembre 2010.

Parfois, les écoles privées se développent lorsque la qualité et l'image des écoles publiques est dégradée, avec des classes surchargées, des problèmes de discipline ou d'absentéisme des enseignants. Les classes moyennes désertent alors les écoles publiques, instaurant ainsi une éducation à deux vitesses : d'un côté, un système public médiocre pour les pauvres et, de l'autre, un système privé pour les plus aisés. Améliorer la qualité dans les écoles publiques doit donc devenir une priorité pour les décideurs.

Partenariats ou privatisation ?

Les partenariats public-privé suscitent l'intérêt de nombreuses organisations.

Mobiliser les efforts de toute la société est sans doute dans l'intérêt du développement quantitatif et qualitatif de l'éducation. Ainsi, parallèlement aux partenariats traditionnels avec les parents ou les écoles privées, d'autres formes de partenariats se créent avec les communautés, les ONG ou les entreprises, aux niveaux international, national ou local.

Ces partenariats visent à contracter des opérateurs privés pour gérer tout ou partie des services d'enseignement ou de soutien à l'enseignement, et à introduire des mécanismes de marché dans un secteur historiquement dominé par l'État. Parce qu'ils estompent les frontières classiques entre les secteurs public et privé, ils peuvent dans certains cas être assimilés à une forme de privatisation.

Mais quelles que soient les motivations des partenaires privés – philanthropie, responsabilité sociale ou intérêt commercial – les États doivent définir le cadre de leur intervention et fixer des règles claires pour le partage des responsabilités. ■

Le rôle essentiel des parents

Trois questions à Martin Itoua, président en exercice de la Fédération africaine des associations de parents d'élèves et d'étudiants (FAPE)

Quel est le niveau d'implication des parents dans le financement des écoles en Afrique ?

Martin Itoua : Dans la quasi-totalité des pays africains les parents construisent et équiper les classes. Ils financent le fonctionnement et l'entretien des écoles quand ils n'en assument pas totalement les dépenses (fournitures, manuels, aménagements sanitaires, etc.). Dans certains pays, les parents financent même les salaires des enseignants et, dans des pays post-conflit comme le Tchad, ils constituent la majorité du corps enseignant ! Les associations des parents d'élèves sont donc indissociables de la vie scolaire africaine. Réaliser l'Éducation pour tous (EPT) en Afrique semble inconcevable sans les parents.

Croyez-vous toujours que l'échéance de 2015 pour réaliser l'EPT sera respectée ?

M. I. : Les pays ont réalisé de nombreux progrès depuis le Forum de Dakar, mais les efforts à fournir sont encore très importants. En effet, 60 % des enfants seulement achèvent leur scolarité primaire et seuls 50 % d'entre eux maîtrisent les acquis fondamentaux. Les ressources investies dans la scolarisation primaire universelle risquent de représenter un énorme gâchis si la plupart des enfants quittent l'école sans avoir fait ce qu'ils devaient y faire : apprendre. Avec de telles perspectives, l'EPT en 2015 est une utopie. Élargir l'accès est évidemment nécessaire pour inclure les exclus et garantir l'équité, mais les efforts doivent aussi porter sur la qualité de l'enseignement.

Quel est le rôle des parents dans les défis liés à l'EPT en Afrique ?

M. I. : En Afrique, contrairement aux pays développés, les facteurs proprement scolaires ont plus d'influence sur les résultats des enfants que les facteurs liés à l'environnement familial. Ce constat explique pourquoi il est si important que les parents participent à ce qui se passe à l'école et dans la classe. L'action collective des parents dans des domaines aussi décisifs que la participation au financement, le choix du projet éducatif, le processus d'enseignement et la gestion de l'école reste et restera indispensable en Afrique. Selon les contextes, cette participation multiforme permet aux communautés environnantes de « s'approprier l'école », laquelle, de ce fait, n'est plus uniquement sous le contrôle du gouvernement. L'implication des parents permet ainsi de renforcer la pertinence et l'efficacité des apprentissages scolaires et d'améliorer la qualité de l'éducation pour atteindre l'EPT.



Réaliser l'EPT grâce à la gratuité scolaire

Des efforts sont encore nécessaires pour maintenir les progrès dans la qualité de l'enseignement en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale

Dramane Oulai ▲ IIPE
d.oulai@iiep.unesco.org

En octobre 2010, à l'initiative de l'IIPE, plus de 60 participants (spécialistes de l'éducation venant de 13 pays d'Afrique centrale et de l'Ouest et d'agences de développement) se sont réunis à Ouagadougou (Burkina Faso), pour discuter des dépenses d'éducation des ménages et des politiques de gratuité scolaire dans la sous-région. En voici quelques enseignements.

La charge financière des parents freine la fréquentation

Tous les pays représentés ont sollicité financièrement un jour ou l'autre les ménages pour favoriser la scolarisation dans l'enseignement primaire : frais de scolarité ou contributions aux associations de parents, à la construction et à l'équipement des salles de classe, à la réalisation de latrines ou de

points d'eau, soutien financier aux inspections ou encore à la rémunération des enseignants contractuels, communautaires ou bénévoles. À ces contributions directes, il faut ajouter les dépenses externes pour assurer le transport des enfants, l'achat des uniformes ou des fournitures scolaires.

Mais, de plus en plus, ces pays prennent conscience que le poids des dépenses d'éducation à la charge des parents entraîne un effet négatif sur la fréquentation scolaire. Pour les enfants issus des familles les plus pauvres, et particulièrement celles ayant beaucoup d'enfants, les frais versés aux écoles ou aux associations de parents d'élèves et les dépenses de fournitures scolaires constituent un véritable frein à la scolarisation.

Abolir les frais d'inscription et fournir des manuels gratuits

Les États tentent d'alléger ce fardeau financier par la mise en place de politiques diverses. Variables selon les pays, toutes intègrent cependant des mesures de suppression des frais d'inscription scolaire dans l'enseignement public et la gratuité des manuels scolaires. C'est notamment le cas depuis plusieurs années au Bénin, au Burkina Faso, au Cap-Vert, au Cameroun, en Côte d'Ivoire, au Ghana, en République du Congo et en Sierra Leone. Dans la plupart de ces pays, les frais d'inscription ont été remplacés par une subvention de l'État. Ce financement est versé, soit aux communes qui gèrent les écoles (Burkina Faso), soit directement aux écoles (Bénin, Ghana, Côte d'Ivoire, République du Congo).

Cependant, ces subventions sont souvent insuffisantes et atteignent tardivement les écoles. Quant aux manuels, fournitures et guides pédagogiques, ils sont en nombre insuffisant dans beaucoup de pays, ce qui pose de nombreux problèmes aux directeurs d'école, notamment au moment de la rentrée scolaire.

D'autres mesures allègent indirectement les coûts

Les pays de la sous-région adoptent également d'autres mesures visant à alléger les coûts pour les parents et à accroître la fréquentation : construction intensive de bâtiments et

réhabilitation des infrastructures scolaires, assouplissement du port de l'uniforme, allègement des frais de transport pour les élèves, prise en charge par l'État des enseignants bénévoles exerçant dans les écoles, etc.

Pour assurer la fréquentation régulière des enfants, certains pays – dont la Côte d'Ivoire – ont adopté une mesure spécifique qui vise à implanter des cantines scolaires dans les écoles avec, dans un premier temps, le soutien des parents d'élèves qui, après

deux ou trois ans, prennent complètement en charge le fonctionnement des cantines.

Cependant, si les politiques de gratuité scolaire sont à l'origine des progrès enregistrés dans plusieurs pays en termes de scolarisation, elles sont aussi la cause de la surcharge des classes et de la dégradation de la qualité de l'enseignement. Ces résultats contradictoires tiennent souvent à une planification et à un financement inadaptés de ces politiques. ■

Comment la République démocratique populaire lao soulage les familles les plus pauvres

Entretien avec M. Lytou Bouapao, vice-ministre de l'Éducation du Laos

Aujourd'hui, comme nombre de pays, le Laos souhaite introduire la gratuité de l'enseignement primaire public. Quels effets en attendez-vous ?



Lytou Bouapao : L'abolition des frais de scolarité est l'une des mesures phares visant à améliorer les taux de scolarisation, en vue d'atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) et ceux de l'Éducation pour tous (EPT). En effet, les frais de scolarité et les autres coûts qui y sont liés empêchent de nombreux enfants d'accéder au primaire ou d'achever ce cycle. Ces coûts représentent une lourde charge pour les familles les plus pauvres, qui doivent décider combien d'enfants ils peuvent scolariser, lesquels et pour combien de temps.

Comment le Gouvernement a-t-il procédé ?

L. B. : La loi relative à l'éducation, révisée en 2007, a conféré aux provinces le droit de fixer les frais liés à l'éducation. Mais, en 2008, le ministre des Finances a publié des directives sur la mise en œuvre d'un décret présidentiel abolissant tous les types de frais dans l'enseignement primaire et précisant le montant des sommes pouvant être collectées via d'autres impôts. À partir de 2011-2012, des subventions de développement viseront spécifiquement les districts les plus défavorisés pour appuyer des programmes de repas scolaires, des bourses pro-pauvres (pour compenser le coût d'opportunité du travail des enfants) et d'autres activités de lutte contre la pauvreté. Des subventions globales permettront également de compenser la disparition des frais. Par ailleurs, des comités villageois pour le développement de l'éducation participeront à un plan pour optimiser l'utilisation de ces subventions dans les écoles.

Les partenaires au développement vous soutiennent-ils dans cette politique ?

L. B. : Oui. Depuis 2000, des bailleurs de fonds au Laos allouent des subventions qui ciblent les plus pauvres des pauvres et permettent de financer l'achat d'uniformes scolaires, de crayons, de cahiers, etc. Cette politique s'est révélée efficace dans les districts visés, mais elle n'a pas suffi à lever l'obstacle des coûts pour tous les enfants. D'autre part, le ministère de l'Éducation a élaboré, avec les bailleurs, son Cadre de développement du secteur de l'éducation (CDSE) pour la période 2010-2015. Ce cadre a été validé par le Gouvernement et accepté par l'Initiative pour la mise en œuvre accélérée de l'Éducation pour tous (FTI-EPT).



©UNESCO/Peterik Wiggins

Les enjeux des politiques de gratuité

Passer de mesures générales à des politiques plus ciblées – l'expérience de pays anglophones d'Afrique australe et orientale

Igor Kitaev ▲ IIPE
i.kitaev@iiep.unesco.org

Les frais de scolarité sont un frein aux objectifs de l'EPT, ce qui amène de nombreux pays en développement à envisager la gratuité scolaire. L'IIPE a mené des études en Éthiopie, au Lesotho et en Tanzanie, où les autorités ont adopté une politique progressive d'abolition des droits, moins brusque que la stratégie du « big bang », très critiquée pour ses nombreux inconvénients : surcharge des classes, manque d'enseignants et de locaux, et déception des parents.

En Éthiopie, la gratuité s'est établie en douceur. Très positive en primaire, elle a renforcé la participation des communautés, le sens des responsabilités et de l'appropriation, et accru les taux d'inscription. L'État a augmenté ses dépenses pour compenser la perte de recettes et les communautés ont contribué de manière volontaire. Pourtant, le budget total du primaire paraît toujours inadéquat, avec des versements différés ou même aléatoires.

Au Lesotho, la plupart des écoles primaires sont religieuses et subventionnées. Les frais associés à la location des livres et du manuel de l'enseignant, aux fournitures, à la cantine et à l'entretien des classes ont été supprimés. Des frais « cachés » demeurent pour les uniformes, les enseignants du privé et les enseignants « volontaires » en attente de vrais contrats. Certains établissements facturent des frais de maintenance. Des efforts ont été consentis pour mettre fin au travail des enfants, toujours répandu, et garantir une scolarisation universelle légale. Certaines écoles qui ne veulent pas renoncer aux droits de scolarité élevés ont refusé la politique de gratuité.

En Tanzanie, l'État a toujours soutenu l'éducation mais, dans les années 1990, l'économie de marché a fait exploser les dépenses des ménages. En Tanzanie continentale, l'État assure sept ans de scolarité primaire obligatoire en finançant les infrastructures et les équipements et en compensant les dépenses des ménages par une dotation par élève. Censées couvrir les réparations, les manuels et les fournitures scolaires, ces modestes subventions n'ont pas été réajustées par rapport à l'inflation depuis 2002, et leur mode de transfert complexe provoque des retards. Les parents contribuent toujours en nature et en espèces au « kit » composé d'un cartable, de cahiers, de stylos, d'un uniforme et même de chaussures.

À Zanzibar, les autorités visent dix ans de scolarité de base obligatoire en supprimant les frais de scolarité directs, mais avec des contributions pour les locaux et le développement des écoles. Malgré tout, 17 % des enfants d'âge scolaire ne vont pas à l'école, sans parler des autres problèmes – moyens de transport ou accès à l'eau potable, cantines, uniformes et manuels. En outre, à la différence du continent, le gouvernement n'octroie pas de dotation par élève.

Ces politiques s'appliquent à tous les élèves, sans conditions de ressources. Rares sont les mesures destinées aux enfants pauvres ou issus de minorités ethniques ou des zones rurales. Avec des coûts d'opportunité aussi élevés, la gratuité ne suffira probablement pas à augmenter la fréquentation scolaire parmi les plus modestes. Faciliter l'accès aux uniformes et aux manuels exige aussi un ciblage spécifique des familles pauvres. ■

Le retour de la centralisation : l'expérience de la Chine

Les deux extrêmes d'une politique d'éducation : quels enseignements ?

Le Thu Huong ▲ UNESCO Bangkok
l.huong@unesco.org

La Chine comprend le plus vaste système éducatif du monde, avec 162,85 millions d'élèves inscrits, en 2007, dans le cycle normal d'enseignement obligatoire de neuf ans. Par le passé, cette situation avait obligé le pays à décentraliser le financement et l'offre d'enseignement de base. Mais, depuis quelques années, les autorités ont décidé de revenir à une plus grande centralisation.

En lançant sa politique de décentralisation de l'éducation dans les années 1980, le gouvernement avait souligné la nécessité pour les établissements publics de diversifier leurs sources de financement. Si l'État restait le principal bailleur de fonds de l'enseignement obligatoire, les établissements devaient diversifier leurs sources de financement : majorations de frais, recettes tirées d'entreprises gérées par l'école, donations et dons, frais « non scolaires », etc. Ce faisant, la Chine avait atteint, en 2000, ses deux objectifs ambitieux : offrir un enseignement universel obligatoire de neuf ans (y compris dans les zones rurales) et éradiquer l'illettrisme chez les jeunes et les populations d'âge moyen.

Mais cette politique a montré ses limites. Les autorités locales s'efforçaient de mobiliser des fonds, sans vraiment savoir quelles étaient les responsabilités de la ville et celles du comté. L'insuffisance du financement faisait peser une lourde charge sur les familles et les collectivités locales. Plus grave, les écarts régionaux se

creusaient car les dépenses de fonctionnement par élève étaient 80 % plus élevées dans les villes que dans les campagnes.

Repenser la décentralisation de l'éducation

Pour remédier à ces difficultés, l'État a lancé, en 2002, une réforme visant à la centralisation. Le gouvernement central et les autorités provinciales sont devenus responsables du financement de l'éducation obligatoire, alors que les comtés devaient surtout gérer le secteur éducatif local. En remaniant profondément le financement et la gestion de l'éducation au niveau local, cette réforme a largement contribué à assurer un financement adéquat de l'enseignement obligatoire. Mais elle n'a pas pu enrayer l'aggravation des inégalités financières d'une région à l'autre. Les autorités locales ont été incapables de mobiliser les fonds nécessaires, de sorte que les familles sont toujours lourdement sollicitées.

Pour autant, la décentralisation engagée pour atteindre les objectifs éducatifs n'a pas été aussi efficace que prévu. Sont notamment en cause le processus et ses implications pratiques sur la manière de financer et d'assurer l'éducation. L'expérience chinoise montre l'importance d'une politique solide et capable d'appréhender de manière équilibrée les différents enjeux. Ainsi, au-delà du financement adéquat du système éducatif, les réformes doivent mobiliser les autorités locales pour les impliquer et les engager complètement. C'est une leçon cruciale pour la Chine comme pour d'autres pays qui s'interrogent sur les modalités de la décentralisation. ■



Les voies du financement innovant

Regards sur la conversion de la dette au bénéfice de l'éducation et sur les partenariats public-privé

Ilona Genevois ▲ IIPE
i.genevois@iiep.unesco.org
Lina Benete ▲ UNESCO
l.benete@unesco.org

Si rien n'est fait, en 2015, le monde risque de passer à côté des objectifs de l'Éducation pour tous (EPT) et du deuxième Objectif de Millénaire pour le développement (OMD) – l'enseignement primaire universel. L'édition 2010 du *Rapport mondial de suivi sur l'EPT* affirme que la crise financière pourrait créer une génération perdue d'enfants dont les chances dans la vie auront été irrémédiablement compromises par cette incapacité à assurer leur droit à l'éducation. Le Rapport estime que, pour tenir l'objectif d'enseignement primaire universel d'ici à 2015, les bailleurs doivent contribuer à hauteur de 16 milliards de dollars par an.

Alors que la communauté internationale réfléchit à une augmentation des dépenses d'éducation, les financements innovants

peuvent être une des solutions visant à combler le déficit financier. Mais les agences d'aide et les autres acteurs ne savent pas encore vraiment comment réagir à ces solutions 'originales' de financement.

L'année 2010 aura permis des avancées sur la question. Le *Groupe pilote sur les financements innovants pour le développement* a créé un *Groupe de travail sur le financement innovant pour l'éducation* afin d'étudier des dispositifs de financement originaux propres au secteur de l'éducation, et d'identifier des mécanismes susceptibles d'entraîner des flux massifs d'aide. Conversion de la dette et partenariats public-privé (PPP) en faveur de l'éducation font partie des dispositifs envisagés.

Conversion de la dette au bénéfice de l'éducation

Ce mécanisme consiste à effacer la dette extérieure d'un pays en échange de l'engagement du gouvernement débiteur à mobiliser des ressources intérieures en faveur de l'éducation. Depuis 1998, 18 dispositifs ont été mis en place dans 14 pays différents, essentiellement en Amérique latine et dans les Caraïbes.

Leur efficacité et leur efficacité dépendent d'un certain nombre de facteurs : taux d'intérêt, échelonnement des versements, type de dette, « complémentarité » et harmonisation avec d'autres formes d'aide à l'éducation, mais aussi alignement sur les plans sectoriels, les systèmes et les procédures du pays en matière d'éducation. La mise au point d'un fonds multi-créanciers pour l'éducation exige d'analyser l'expérience d'autres secteurs, comme la santé et l'environnement, afin d'éviter les pièges où sont tombés l'*EcoFund* et l'initiative *Debt2Health* du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme (GFATM). Pour que les remises de dette aient un impact sur l'éducation, créanciers et débiteurs doivent se mettre clairement d'accord sur l'affectation au secteur de l'éducation des moyens substantiels ainsi dégagés. Si les pays à revenu intermédiaire, qui ont connu ces conversions de dette ne peuvent plus forcément se qualifier pour de telles opérations, ils peuvent devenir des créanciers pour les pays à faible revenu.

Les initiatives de l'UNESCO pour la conversion de la dette au bénéfice de l'éducation

Conformément au mandat fixé par la 33^e session de la Conférence générale de l'UNESCO, le Groupe de travail sur la conversion de la dette au bénéfice de l'éducation s'est réuni en 2006 et 2007 pour discuter des concepts et modèles clés, des enseignements à retirer des différentes expériences et des directives sur les meilleures pratiques. La 35^e session de la Conférence générale a demandé au Directeur général de créer un Groupe de travail consultatif sur la conversion de la dette et les approches novatrices en matière de financement de l'éducation, afin de réfléchir à de nouveaux modèles et de renforcer les connaissances techniques dans ce domaine.

Des études ont été engagées pour dresser un état de lieux des politiques actuelles des pays créanciers et débiteurs et de la situation de l'endettement dans le monde, mais aussi pour créer des synergies entre la conversion de la dette et d'autres instruments financiers, sans perdre de vue les innovations du secteur.

Comme l'UNESCO plaide en faveur de ces mécanismes de conversion de la dette au sein du Groupe pilote sur les financements innovants pour le développement et d'autres instances, ces dispositifs pourraient procurer des ressources financières additionnelles pour l'EPT.

affectées par le VIH et le sida en Afrique. Ces sociétés acceptent d'afficher un label RED sur certains de leurs produits et de reverser une partie des recettes de leurs ventes à des programmes de lutte contre le VIH et le sida en Afrique, via le GFATM. Le même mécanisme pourrait être conçu pour le secteur de l'éducation, ciblant les entreprises actives dans ce domaine : gros fabricants de stylos, de cahiers, de livres et de tout autre produit pour les enfants (vêtements, jouets et films, par exemple). ■

Partenariats public-privé pour l'éducation

Dans les pays en développement, les financements publics ne suffisent en général pas à satisfaire une demande accrue en faveur du développement de l'éducation, qui exige des moyens financiers, le développement de ressources humaines et pédagogiques, une prestation de services, des infrastructures, des capacités de gestion des installations, etc.

Alors que le secteur privé s'impose comme un partenaire incontournable de la promotion de l'éducation, les PPP peuvent compléter et renforcer le rôle des pouvoirs publics dans l'offre éducative. Différentes initiatives de PPP ont été lancées un peu partout dans le monde. Depuis quelques années, l'UNESCO compte plusieurs centaines de partenaires privés : sociétés multinationales, petites et moyennes entreprises (PME), trusts et fondations philanthropiques, associations économiques et professionnelles, et même particuliers.

Dès lors, il convient de réfléchir aux rôles de chaque acteur dans l'offre d'éducation, en tenant bien compte du contexte. Mais la contribution du secteur privé n'aura

de réel impact social que si l'État assume toutes ses responsabilités, notamment en termes de normes, de programmes d'études et de certification.

L'expérience d'autres secteurs

Le secteur de la santé pourrait ouvrir des pistes de réflexion. Lancée en 2006, l'*Initiative RED* rassemble de manière originale de nombreuses entreprises décidées à améliorer la vie des personnes

Partenariats public-privé : Qui ? Pourquoi ? Comment ?

Menés en 2009, en coopération avec le Global Public Policy Institute (GPPi), les travaux de l'IIPE ont permis de se faire une idée globale des activités des partenariats actuels dans le domaine de l'éducation. Ils ont identifié les partenaires impliqués, le niveau de scolarité visé, la forme de soutien fourni et les matières prioritaires retenues.

Du côté du secteur public, les principaux partenaires sont avant tout des gouvernements (76 %) et des organisations multilatérales (61 %). Dans le secteur privé, ce sont les organismes des secteurs non lucratifs et les entreprises qui dominent (respectivement 60 et 47 %). Les fondations, les organisations confessionnelles et les organisations bilatérales semblent moins présentes dans les PPP pour l'éducation.

Les raisons de l'engagement du secteur privé dans ce type de PPP sont essentiellement liées au renforcement des capacités locales et des compétences professionnelles de la main-d'œuvre, mais aussi à un souci de valoriser l'image de marque des entreprises qui s'associent à des causes positives tout en défendant leurs intérêts économiques.



Saisir l'opportunité des financements innovants

Créer un cercle vertueux de changement dans le secteur éducatif

Christian Masset ▲ Directeur général de la mondialisation, du développement et des partenariats, ministère français des Affaires étrangères
christian.masset@diplomatie.gouv.fr

Les financements innovants pour le développement font partie des priorités de la présidence française du G20 en 2011. Sous l'autorité de la présidence malienne du Groupe pilote sur les financements innovants pour le développement, et en tant que secrétaire du Groupe de travail sur l'éducation, la France joue déjà un rôle essentiel dans la réflexion sur les nouveaux modèles de financement du secteur éducatif. Le Groupe de travail a publié, fin 2010, un rapport intitulé « 2+3=8 : Innover pour financer l'éducation »¹, qui propose de nouveaux mécanismes visant à combler le déficit d'investissements dans l'éducation et à pérenniser les financements.

Générer des ressources, sensibiliser les acteurs

Les dispositifs proposés sont variés et couvrent des initiatives mondiales, régionales, bilatérales ou nationales. Ces financements innovants, plus pérennes et plus prévisibles, viennent en

complément de l'aide traditionnelle et peuvent être mobilisés *via* divers mécanismes : taxe sur les transactions financières internationales, émissions d'obligations pour l'éducation en devise locale, contribution sur les sports, partenariats public-privé (PPP), micro-dons issus des transactions bancaires individuelles, fonds de capital-risque pour l'éducation, obligations de la « diaspora », contributions volontaires des migrants, ou encore conversion de la dette en faveur de l'éducation. Le Groupe de travail doit également accroître la visibilité et la mobilisation autour de l'Éducation pour tous (EPT) avec tous ses partenaires.

Transformer l'essai

Désormais, ces orientations doivent donner lieu à des études de faisabilité pour être ensuite concrétisées sur le terrain. Plusieurs partenaires du Groupe se sont déjà appropriés ces propositions et mènent des travaux d'approfondissement : l'UNESCO pilote un groupe de travail sur les remises des dettes sectorielles ; dans le domaine des PPP, la Commission européenne finance des consultants pour qu'ils rédigent un rapport sur un fonds de type RED² pour l'éducation, tandis que l'IIPE cherche à identifier et à élaborer des stratégies innovantes impliquant des grandes entreprises. Enfin, le groupe de réflexion américain *Results for Development* et plusieurs institutions bancaires étudient sérieusement le développement d'obligations pour l'éducation en devise locale. La France soutient également une étude technique sur les mécanismes de micro-contributions en faveur du développement.

Élargir le champ de la réflexion

Le 4 février 2011, le Groupe de travail s'est réuni à Paris avec les organisations internationales et les pays les plus concernés. Bientôt, de nouveaux pays et organismes pourront participer aux réflexions du groupe et apporter leur contribution, en approfondissant les pistes déjà identifiées et en explorant de nouvelles voies. L'innovation au service du développement est une opportunité renforcée par l'actualité internationale et par l'obligation pressante d'atteindre les OMD. ■

¹ MM. Nicholas Burnett, ancien sous-directeur général pour l'éducation de l'UNESCO, et Desmond Bermingham, ancien chef du secrétariat de l'Initiative pour la mise en œuvre accélérée de l'Éducation pour tous (FTI-EPT), ont participé à la rédaction du rapport, téléchargeable sur le site : www.groupepilote.org

² RED: www.redinitiatives.org

Les nouvelles modalités de coopération dans l'aide au secteur éducatif

Un débat stratégique de l'IPE, organisé le 15 décembre 2010

Michaela Martin ▲ IPE
m.martin@iiep.unesco.org

Dans les années 2000, les procédures d'aide ont changé. Mais avec quel impact sur le secteur éducatif et sur le sens de l'appropriation des pays en développement ? Les partenaires au développement sont-ils toujours dans une démarche d'appui budgétaire ? Quelles sont les modalités de suivi et d'évaluation des résultats de développement ? Comment influencent-elles le processus de prise de décision au niveau national ? L'IPE a invité trois personnalités pour

répondre à ces questions : M. Eckhard Deutscher (ancien président du Comité d'aide au développement de l'OCDE), M. Alain Dhersigny (Agence française de développement) et Mme Agnès Arach (ministère de l'Éducation et des Sports de l'Ouganda).

« L'aide n'est qu'une partie du développement ». Telle a été la première conclusion de la réunion. Les intervenants ont rappelé que d'autres secteurs influençaient le développement

– politiques commerciales, financières et environnementales. Ils ont également alerté sur les dangers inhérents aux nouvelles modalités, comme un regain de « technocratisation » ou l'importance exagérée accordée aux « résultats à court terme ». Ils ont plaidé pour une réflexion sur les approches innovantes dans l'éducation, en accordant notamment une plus grande place aux acteurs non gouvernementaux dans la conception et la mise en œuvre des politiques éducatives. Enfin, les exposés ont montré que ces nouvelles modalités pouvaient avoir une influence positive sur les structures et les procédures des ministères de l'Éducation, en dépit du recours excessif au contrôle financier. Les intervenants ont conclu en appelant à redoubler d'efforts au niveau des processus et de l'évaluation, mais aussi à renforcer les capacités de suivi et d'évaluation aux niveaux décentralisés. ■

Pour plus d'informations sur ce débat et pour télécharger les exposés : www.iiep.unesco.org

Webinaire 2010 : L'intégration des TIC dans l'éducation, les modèles 1:1

María Teresa Lugo
tlugof@iipe-buenosaires.org.ar

Le forum en ligne « Webinaire 2010 » a été organisé du 28 octobre au 5 novembre 2010 pour discuter des politiques d'intégration des TIC dans les systèmes éducatifs de l'Amérique latine et, en particulier, du modèle 1:1 (un ordinateur portable par enfant). Co-organisé par l'IPE-Buenos Aires et la FLACSO-Argentine, ce forum a proposé 30 conférences en ligne d'experts de la question et 25 stands virtuels consacrés aux principaux projets 1:1 actuellement mis en œuvre en Amérique latine, aux niveaux national, régional et local.

Les stands consacrés aux projets comme les conférences en ligne ont été l'occasion d'interactions. Les uns comme les autres s'appuyaient sur des vidéos, des enregistrements, des exposés et/ou des documents écrits, associés à des forums de discussion accessibles aux participants.

Grâce à une approche novatrice, les participants pouvaient, au cours des discussions, choisir et rejoindre des « groupes d'affinité ». L'éventail des outils mis à disposition a garanti une participation tout à fait dynamique.

Les groupes d'affinité tournaient autour de différents domaines d'intérêt pour les participants à propos du modèle 1:1 – ses implications pour l'enseignement et l'apprentissage à différents niveaux, les politiques nécessaires pour garantir sa viabilité, son impact sur la gestion de l'éducation ou encore le modèle lui-même en tant que sujet d'étude.

Pendant toute la durée du webinaire, 6 272 utilisateurs se sont inscrits et 8 500 personnes ont visité le site.

Un compte rendu de cette manifestation sera disponible bientôt. ■

Pour consulter d'autres publications de l'IPE-BA sur les TIC et l'éducation : www.iipe-buenosaires.org.ar

Renforcer les capacités par la formation à distance



© Shutterstock

Nouvelles des anciens stagiaires de l'IIPE

Mme Khady NDIAYE, Sénégal (2009/2010), secrétaire générale de la direction de la planification et de la réforme de l'éducation.

M. Ashrafun Nessa, Bangladesh (2006/2007), secrétaire général adjoint au Ministry of Establishment (l'autorité qui décide des questions touchant aux droits et privilèges des fonctionnaires du gouvernement).

M. Francis Biney, Côte d'Ivoire (2006/2007), coordonnateur du Comité pour le suivi de la mise en œuvre du plan sectoriel d'éducation et de formation.

M. Diabouga Yombo Paul, Burkina Faso (2003/2004), directeur des études et de la planification au ministère de l'Éducation de base et de l'Alphabétisation.

M. Jacques KI, Burkina Faso (2000/2001), secrétaire général de la CONFEMEN.

M. Shinichi Ishihara, Japon (2000/2001), professeur associé à l'IDEC (Graduate School for International Development and Cooperation), Université d'Hiroshima.

M. Roberto Páramo Sandino, Nicaragua (IIPE-BA), directeur de l'éducation pour le bureau de l'UNICEF au Nicaragua.

Pour plus d'informations

rejoignez le réseau des anciens de l'IIPE :

alumni-anciens@iiep.unesco.org

Jimena Pereyra ▲ IIPE
j.pereyra@iiep.unesco.org

L'IIPE utilise le potentiel de l'enseignement à distance pour assurer une formation complète sur la planification et le suivi des politiques éducatives dans les pays en développement d'Afrique. Le programme à distance sur la Planification du secteur de l'éducation (PSE), mis au point par l'Institut en 2008, avec un financement de l'Initiative pour la mise en œuvre accélérée de l'éducation pour tous (FTI-EPT), a prouvé son efficacité pour développer les capacités institutionnelles. Le programme a été organisé en 2008/2009 et 2010/2011 dans six pays d'Afrique anglophone – Éthiopie, Ghana, Kenya, Malawi, Ouganda et Tanzanie (y compris Zanzibar) – qui ont ainsi pu former plus de 140 cadres intermédiaires et supérieurs en charge de la gestion de l'éducation, ainsi que des professionnels des instituts locaux de recherche et de formation engagés dans la planification, les statistiques et le financement de l'éducation. Ce programme de 11 mois propose une formation pratique, organisée en coopération avec les institutions partenaires nationales du pays bénéficiaire. Son concept pédagogique bimodal associe un apprentissage individuel à distance (avec un soutien de l'IIPE à travers une plateforme virtuelle) à des réunions de groupe en face à face organisées par les partenaires du pays. Un atelier régional permet aux équipes nationales de renforcer leur apprentissage, d'échanger leurs différentes expériences et de favoriser les comparaisons.

Les participants qui vont au terme du programme obtiennent un certificat d'études avancées en planification du secteur de l'éducation. Ce certificat est reconnu pour la suite de la formation, qui débouche sur l'obtention du diplôme ou du Master de l'IIPE en planification et gestion de l'éducation.

Les premiers résultats d'une étude d'impact confirment l'immense succès du programme. La plupart des participants des deux sessions appliquent dans leur travail les connaissances pratiques et théoriques acquises. Les partenaires locaux ont profité de la coopération en renforçant leurs capacités à assurer des formations. Ainsi, ils ont pu développer leurs propres programmes et supports de formation en planification de l'éducation.

Dès 2011, l'IIPE envisage d'organiser des sessions régulières, en partenariat avec une agence bailleur de fonds. ■

Le Gouvernement japonais finance une bourse destinée aux participants du programme PSE qui réussissent le mieux, afin qu'ils puissent séjourner à l'IIPE-Paris et achever leur Master en planification et gestion de l'éducation. Les autorités japonaises parrainent aussi trois participants du Programme de formation approfondie (PFA) 2010/2011, originaires de Mongolie, d'Ouganda et du Zimbabwe.

Programme d'activités

Mars

7-11 mars

Atelier sur « L'utilisation et l'utilité des subventions aux écoles », organisé en collaboration avec l'UNICEF. Entebbe (Ouganda)

Contact : c.lugaz@iiep.unesco.org

14 mars – 10 juin

Cours à distance sur « L'assurance qualité externe dans l'enseignement supérieur dans les pays du Maghreb et au Liban ».

En collaboration avec le Réseau arabe pour l'assurance qualité dans l'enseignement supérieur (ANQAHE)
Langue : français

Contact : m.martin@iiep.unesco.org

16 mars

Conférence sur « Éducation inclusive et qualité », organisée par la Direction générale de la Culture et de l'Éducation de la Province de Buenos Aires et Termium-Siderar. Buenos Aires, Argentine

Contact : p.scaliter@iipe-buenosaires.org.ar

Avril

27-29 avril

Réunion des représentants du service d'échange d'informations de l'UNESCO sur le VIH et le sida. Paris, France

Contact : l.sergeant@iiep.unesco.org

Mai

3-5 mai

Séminaire sur « Éducation et développement humain : perspectives et vision », organisé par l'UNESCO Brasilia. Brasilia, Brésil

Contact : mpoggi@iipe-buenosaires.org.ar

Les 3 et 4 octobre 2011, l'IIEP organise un forum des politiques éducatives sur l'égalité entre les sexes dans l'éducation. Plus d'information à venir dans le prochain numéro de la *Lettre d'information* et sur le site de l'Institut. Contact : policyforum2011@iiep.unesco.org.

Réunion SACMEQ-PASEC sur la qualité de l'éducation en Afrique

24-25 janvier 2011, Paris, France

Stéphanie Dolata ▲ IIEP
s.dolata@iiep.unesco.org

Le Programme d'analyse des systèmes éducatifs des pays de la CONFEMEN (PASEC) et le Consortium de l'Afrique australe et orientale pour le pilotage de la qualité de l'éducation (SACMEQ) – qui constituent les deux initiatives à grande échelle les plus importantes pour le suivi et l'évaluation de la qualité de l'éducation de base en Afrique – sont reconnus dans le monde entier pour leur rôle clé dans le renforcement des capacités de suivi et d'évaluation des systèmes scolaires des équipes de recherche nationales en Afrique. Ils sont aussi reconnus pour la fiabilité des informations fournies aux décideurs à des fins de planification et d'amélioration de la qualité de l'éducation de base. Ces derniers mois, les deux organisations se sont engagées, avec le soutien de l'IIEP, dans un programme de partage de leurs informations et de leurs méthodologies de recherche, qui a abouti à l'insertion d'items communs dans les outils de collecte de données du SACMEQ et du PASEC.

Les élèves apprennent-ils ce qu'ils sont censés apprendre dans les écoles primaires en Afrique ? Leurs résultats sont-ils les mêmes selon leur sexe ou leur milieu socio-économique ? Quelle est l'efficacité des programmes éducatifs de prévention sur le VIH et le sida en Afrique subsaharienne ? Ces questions sont autant de points essentiels soulevés pendant les deux jours d'échange à Paris,

fin janvier, à l'occasion des présentations et des discussions autour des résultats de recherche du SACMEQ et du PASEC. Chacun s'est efforcé de mettre en évidence les implications politiques que les résultats avaient sur les systèmes éducatifs.

Plusieurs sessions ont permis de partager les expériences sur l'utilisation de méthodes de recherche innovante, nécessaires pour mener ces évaluations internationales à grande échelle – en particulier la logistique et l'administration sur le terrain – ainsi que sur le logiciel spécifiquement conçu par le SACMEQ et l'IIEP pour améliorer la qualité et l'analyse des données.

L'équipe de l'IIEP a présenté son programme de recherche sur le suivi des connaissances des élèves africains en matière de VIH et de sida (cofinancé par le budget et le plan de travail intégré 2010-2011 de l'ONUSIDA). Les résultats montrent le manque d'efficacité évident de nombreux programmes éducatifs de prévention du VIH et du sida.

La réunion a rassemblé 20 participants, dont des représentants de l'Agence française de développement (AFD), du secrétariat de la CONFEMEN et de l'IIEP. Les participants ont prévu d'organiser une troisième réunion d'échange l'année prochaine en Afrique. ■

.....
Pour plus d'informations sur cette réunion, consulter le site web de l'IIEP (www.iiep.unesco.org) qui propose des entretiens avec Jacques Boureima Ki, secrétaire général de la CONFEMEN, et Demus Makuwa, directeur par intérim du centre de coordination du SACMEQ.

Publications de l'IIPE

Toutes les publications de l'IIPE sont téléchargeables gratuitement :
www.iiep.unesco.org/information-services/publications

Rapports de recherche de l'IIPE

Understanding Education's Role in Fragility – Synthesis of four situational analyses of education and fragility: Afghanistan, Bosnia-Herzegovina, Cambodia, Liberia

Série : L'éducation en situations d'urgence et de reconstruction
2011, 65 p., publication électronique



Ce rapport a été publié avec le groupe de travail sur l'éducation et la fragilité du Réseau inter-agences d'éducation d'urgence (INEE). À l'aide de données de terrain, il établit la relation entre éducation et fragilité dans plusieurs contextes. Les auteurs réunissent des conclusions d'études de cas et, à travers des comparaisons reposant sur plusieurs cadres analytiques, proposent des recommandations pour élaborer des politiques et des programmes, tout en

identifiant de possibles pistes de recherche.

Running to Stand Still: Higher education in a period of global economic crisis

par N.V. Varghese, 2010, 25 p., publication électronique



Dans cet ouvrage, l'auteur analyse l'impact de la crise économique mondiale de 2008 sur l'enseignement supérieur. Tous les pays n'ont pas réagi de la même manière – certains ont instauré des coupes budgétaires, d'autres ont maintenu, voire augmenté leurs allocations. La plupart des établissements d'enseignement supérieur ont été restructurés mais, malgré les difficultés, les inscriptions ont augmenté tout comme la mobilité transfrontalière des

étudiants, signe que l'enseignement supérieur était relativement mieux armé pour faire face à cette crise que pendant les crises précédentes.

Série : Les politiques éducatives

Corruption et éducation

par Muriel Poisson, Les politiques éducatives, n° 11, 2010, 30 p.



Ce fascicule identifie les facteurs qui ont fait de la corruption l'un des sujets majeurs de préoccupation du secteur de l'éducation depuis dix ans. Il examine divers outils pour évaluer la corruption et s'intéresse aux critères requis pour leur utilisation réussie. L'auteur démontre l'importance d'une action concertée sur trois grands fronts : développer des normes et des systèmes de régulation transparents, renforcer les capacités de gestion et promouvoir une plus grande appropriation des processus administratifs et financiers. Chacun de ces aspects est abordé en faisant appel à des exemples précis, tirés de l'expérience internationale.

Principes de la planification de l'éducation

Planifier le développement des compétences techniques et professionnelles

par Kenneth King et Robert Palmer
Principes de la planification de l'éducation n° 94 (à paraître)
Disponible en anglais



L'ouvrage rend compte de la manière dont les compétences ont acquis de l'importance partout dans le monde. Il propose une analyse critique des différents « moteurs » et relations avec l'économie du savoir, la croissance et l'emploi. Les auteurs reconnaissent la multitude de modalités et d'offre de formation, affirmant que cette diversité institutionnelle – qui implique souvent plusieurs ministères et autorités en charge de la formation – rend encore plus complexe la réalisation d'un bilan du développement des compétences dans un pays donné. Prix : 15€

Coopération internationale pour l'éducation

Financing Education: Redesigning National Strategies and the Global Aid Architecture

IWGE Meeting 2010: A Summary of Discussions and Recommendations
2010, 28 p.



Le Groupe international de travail sur l'éducation (GITE) a tenu sa réunion à Stockholm, en Suède, du 7 au 9 juin 2010. Ce fascicule propose une synthèse des exposés et des débats mais aussi des recommandations. Un rapport exhaustif est en préparation.

Pour plus d'informations et pour télécharger cette synthèse, consultez le site web de l'IIPE : www.iiep.unesco.org

IIPE Buenos Aires www.iiep-buenosaires.org.ar

Metas Educativas 2021: Desafíos y Oportunidades

Rapport 2010 sur les tendances sociales et éducatives en Amérique latine
SITEAL/OEI/IIPE Buenos Aires, 2010, 169 p.



Cette cinquième édition du rapport du SITEAL, produite par l'IIPE et l'Organisation des États ibéro-américains pour l'éducation, la science et la culture (OEI), offre une vue d'ensemble de la situation de l'éducation en Amérique latine, en mettant l'accent sur la qualité des pratiques didactiques. Il recommande les étapes à suivre pour relever les défis actuels, identifiant des thèmes prioritaires à inscrire dans les ordres du jour de l'éducation pour les 11 prochaines années.

Consultez le site web du SITEAL : www.siteal.org/informe_2010

Publication de l'UNESCO

Le financement de l'éducation en Afrique subsaharienne : Relever les défis de l'expansion, de l'équité et de la qualité



Ce rapport, publié par l'Institut de statistique de l'UNESCO (ISU), en avril 2011, propose des données sur le financement de l'éducation dans 45 pays africains. Il comprend des données historiques qui font ressortir les tendances de ce financement depuis le Forum mondial sur l'éducation de 2000. L'IIPE a contribué au rapport, notamment sur le chapitre des financements privés de l'éducation.

Le rapport montre comment la hausse des investissements dans l'éducation, entre 2000 et 2008 en Afrique subsaharienne, a porté ses fruits. En effet, sur cette période, le nombre d'enfants scolarisés dans le primaire a progressé de 48 %, passant de 87 à 129 millions. Les inscriptions dans les écoles maternelles et dans l'enseignement secondaire et supérieur ont, elles, augmenté de 60 % au cours de la même période.

Le rapport est téléchargeable gratuitement sur le site de l'ISU : www.uis.unesco.org

Pour commander les publications de l'IIPE : info@iiep.unesco.org